

Les élus du canton de Saint Lizier

à

Monsieur Le Préfet de l'Ariège
S/C de Monsieur le Sous-préfet de Saint-Girons

Nous avons l'honneur d'attirer toute votre attention sur la présence **persistante** de l'ourse sur le territoire du Canton de Saint Lizier.

Comme vous le savez, la sécurité des personnes prend chaque jour qui passe plus d'importance en raison de la forte densité de population sur ce territoire péri-urbain et des activités agricoles et d'élevage.

Les élus déplorent le manque d'information : certains ont dû aller la chercher, alors que d'autres ne l'ont pas eue.

Suite à quinze jours de présence du plantigrade les populations locales s'inquiètent à juste titre d'autant que nous ne pouvons leur communiquer une prise de décision de l'Etat.

En effet, suite à l'anxiété de départ, la colère allant grandissant, les élus dégagent leur responsabilité face à de possibles incidents et accidents.

Par leur pondération ils ont évité une manifestation vers la sous-préfecture qui ne pourra être toujours contenue.

Les élus du canton vous demandent de bien vouloir faire part à Madame le Ministre de l'Environnement de notre détermination pour exiger l'enlèvement de Sarousse.

Dans l'attente d'une prise de décision rapide, nous vous prions de bien vouloir nous tenir informés de l'avancement de la situation.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Fait le 18 octobre 2006.

*Les Maires,
Le Conseiller Général de Saint-Lizier*

<i>La Bastide du Salat</i> 	<i>Beichat</i> 	<i>Caumont</i> 	<i>Cazavet</i> 
<i>Gajan</i> 	<i>Lacave</i> 	<i>Larzac-Saint-Lizier</i> 	<i>Mauvezin de Prat</i> 
<i>Mercenac</i> 	<i>Montgiscard</i> 	<i>Montjou en Couserans</i> 	<i>Montségur-Avantès</i> <i>R. Bigonien</i> 
<i>Prat-Bonrepaux</i> 	<i>Saint-Lizier</i> 	<i>Taurignan-Castes</i> <i>Bessus</i> 	<i>Taurignan-Vieux</i> 
			